

-INDE-

Mine de Nyamgiri Hills

- **Informations sur la mine :**

Emplacement : Kalahandi, Etat d'Orissa

Type : ciel ouvert et raffinerie

Minerai exploité : Bauxite, Aluminium

Exploitant: Vedanta Resources (Grande Bretagne), Sterlite India, Orissa Mining Corporation

- **Peuple(s) concerné(s) :**

Les collines du Nyamgiri sont le territoire de plus de 8000 Dongria Kondh, dont le mode de vie a



contribué à préserver les forêts, la faune et la flore de la région. Ils exploitent les versants de la colline, cultivent des jardins ouverts dans la forêt et cueillent des fruits, des fleurs et de feuillages pour les revendre. Ils s'auto nomment « Jharnia », signifiant « protecteur des cours d'eau ». C'est la montagne sur laquelle ils vivent qui fait l'objet du conflit. Son sommet est un site sacré.

En 2004, les habitants des 5 ou 6 villages concernés ont été convaincus d'accepter les compensations offertes par la compagnie en échange des terres du village. Les consultations publiques qui ont eu lieu se sont tenus sous l'influence et les pressions de la compagnie. Ainsi en 2005, la mort accidentelle d'un militant a donné lieu à un procès, qui n'a pourtant pu incriminer la compagnie directement. Les organisations locales ont également porté plainte dès la construction de la raffinerie, alors même que l'autorisation de la construire n'avait pas été délivrée. Une enquête a eu lieu et a recommandé que la raffinerie ne soit pas construite à cet endroit pour des raisons écologiques et humanitaires.



- **Degré d'avancement :**

Lancé en 2005, le projet est actuellement suspendu, suite à la mobilisation des Dongria Kondh, des défenseurs de l'environnement, à la campagne de plusieurs ONG comme Survival International et Amnesty International, notamment en utilisant l'image des Na'vis du film Avatar, et au refus du gouvernement indien d'accorder une autorisation d'exploitation de la mine de bauxite. Ce

projet prévoit l'extraction de bauxite durant 25 ans.

Les gisements de bauxite ont été découverts dans les années 1920, mais il a fallu attendre les années 1980 pour que les technologies minières permettent son extraction. Le projet, évalué à 650 millions d'euros, a s'est d'abord vu refusé l'autorisation de construction par le Ministère de l'Environnement et des Forêts en décembre 2008. La même année la Cour Suprême a statué contre la maison-mère mais en faveur de la filière locale. Puis en avril 2009, les autorités indiennes ont approuvé une joint venture entre Sterlite, filiale indienne de Vedanta et la compagnie d'Etat Orissa Mining Corporation. Le Ministère de l'Environnement a alors obligé les Etats à appliquer le Forest Dweller Act de 2006 reconnaissant les droits d'usage et de possessions de terres forestières pour ralentir la compagnie, et en 2010, le Ministère a une nouvelle fois refusé l'autorisation.

• Impacts sociaux et environnementaux :

Alimentant une raffinerie d'ores et déjà construite, le refus du gouvernement s'appuie sur le rapport Saxena publié en août 2010 accablant pour Vedanta Resources. Ce rapport fait état des conséquences sur l'alimentation en eau de la région, les écosystèmes et les centaines de familles qui en dépendent. L'extension de la raffinerie est également mise en cause puisque Vedanta occupe aujourd'hui 26 hectares de terres illégalement. L'Etat d'Orissa est ainsi accusé de ne pas respecter les droits des tribus et les lois forestières. La région, la plus pauvre de l'Inde, soutenait le projet, espérant profiter des 2,7 milliards d'investissements prévus dans les infrastructures promises par Vedanta, qui fait du développement durable un axe majeur de sa communication. Or la réalité de ces infrastructures est largement questionnable comme l'a montré le reportage britannique « Cowboys in India ».

La raffinerie a entraîné la destruction des champs cultivés et des forêts. L'absence de traitement des déchets issus de la raffinerie.



Elle a pour principal effet le rejet d'une boue rouge qui séchant au soleil produit une poussière fine qui asphyxie les plantations et contamine les nappes phréatiques et la rivière, provoquant l'apparition de maladies de peau, d'allergies et de maladies affectant le bétail et les cultures. Les terres de 12 villages ont été acquises, 118 familles ont été déplacées vers une relocalisation sans qu'aucune terres cultivables

ne leur soient attribuées, et 1220 familles ont du vendre leurs terres agricoles.

Enfin il est à noter l'absence d'information et de concertation avec la population locale : jamais le consentement éclairé des habitants n'a été obtenu alors même qu'il est prévu par la loi.

- **Actions en cours :**

Pour autant, la compagnie n'a pas renoncé et ce malgré le retrait de plusieurs de ses investisseurs, témoignant ainsi de leur refus des méthodes de la compagnie. Vedanta a fait appel de la décision du gouvernement mais a essuyé deux importants revers supplémentaires : la licence environnementale a été annulée et la compagnie a perdu en appel concernant l'extension de la raffinerie d'aluminium. La licence forestière rejetée en août 2010, dénonçant la violation du droit environnemental et des droits des populations tribales, est cependant actuellement discutée à la Cour suprême dans une affaire opposant le ministère des Forêts et le gouvernement de l'Etat d'Orissa.

Sources :

<http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-8272.html>

<http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA20/036/2011/en>

<http://www.survivalfrance.org/peuples/dongria/compensation#main>

http://www.novethic.fr/novethic/entreprises/impact_local/sites_et_riverains/le_projet_mine_bauxite_vedanta_rejete/130950.jsp

<http://www.channel4.com/programmes/cowboys-in-india/4od#3032489>

<http://www.survivalfrance.org/actu/7506>

Voir le rapport d'Amnesty International et le rapport Saxena:

<http://www.amnesty.org/en/library/asset/ASA20/036/2011/en/07a6e7a0-5022-4c00-abad-911837242487/asa200362011en.pdf>

http://moef.nic.in/downloads/public-information/Saxena_Vedanta.pdf

Suivre l'évolution du dossier :

<http://www.minesandcommunities.org/article.php?a=10379>